



# U. S. VIGIE-MOUCETTE

**AVIRON « Aviron Stéphanois »**

**CANOE – KAYAK « Club Kayak Chambon-Feugerolles »**

**JOUE – BARQUE « Le Pertuiset Barque & Joue »**

**VOILE « Yachting Club du Pertuiset » Saint Paul**

**F.F.A**

**F.F.C.K**

**F.F.J.S.N**

## **BASE NAUTIQUE : LE PERTUISET**

**37, route des Gorges**

**42240 Saint Paul en Cornillon**

**www.usvm.fr**

**Base nautique de St Paul en Cornillon au sein des Gorges de la Loire  
De l'état des lieux à la définition du besoin en infrastructures pour pérenniser les activités  
nautiques à moyen terme et développer l'attractivité sportive et touristique**

*Note à l'attention des élus locaux – Porté à connaissance*

Réalisation : US VigieMouette - **Septembre 2016**

### **Préambule**

L'association Union Sportive Vigie-Mouette (USVM), basée à Saint Paul en Cornillon, est composée de plusieurs associations de pratiques nautiques sportives : aviron, canoë-kayak, barque, joute et voile, dont les activités s'exercent sur le plan d'eau de Grangent, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Etienne.

Au cours des dernières années, cette association a vu une augmentation significative du nombre de ses adhérents, suite à la redynamisation de ses activités, via un réseau de bénévoles étoffé.

La reconnaissance grandissante du potentiel environnemental et touristique des Gorges de la Loire (site classé au titre de la loi paysage, site Natura 2000, et Réserve Naturelle Régionale) d'une part, l'attractivité des activités sportives de nature actuellement en plein essor, et les bienfaits mis en avant du lien « sports et santé » trouvant un fort écho dans le cadre de la pratique des sports nautiques doux (sports d'équipe, rigueur,...) d'autre part, sont d'importants paramètres expliquant ce regain d'activité de l'USVM.

Le potentiel de développement du site et de ces activités apparaît notable et en adéquation avec les enjeux environnementaux locaux. Aussi, le présent document vise à synthétiser l'ensemble des enjeux et attraits du site et des activités nautiques sur la partie amont du plan d'eau de Grangent. Il permettra de fournir aux élus locaux les éléments nécessaires au confortement de ces activités, sources potentielles de retombées en termes d'attractivité, d'image, et d'économie touristique globale pour les communes proches des Gorges de la Loire.

Sur le site internet, [www.usvm.fr](http://www.usvm.fr), vous trouvez un complément d'information notamment les premières réflexions du projet depuis 2010. Ici, sont présentées les pistes actuelles que nous portons à votre réflexion.

Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Président : Paul VERCHERIN

Secrétaire : Jacques MIGNON

Trésorière : Chantal DURIEU

SIRET : 776 412 314 000 10 – Code APE : 9312Z

#### **Adresse Postale**

Union Sportive Vigie-Mouette

37, route des gorges

42240 Saint-Paul-en-Cornillon

Tél. : 06 37 57 91 15

Courriel : [president.usvm@gmail.com](mailto:president.usvm@gmail.com)

## I] Une base nautique à St Paul en Cornillon : pourquoi ?

### - **L'association**

Création en 1903 de la Vigie, société de natation, joutes et sauvetage, sur la rive droite de la Loire et également du water-polo à partir de 1930.

- **La fréquentation des bords de Loire au Pertuiset** par de nombreuses familles venues en train depuis Saint-Etienne et en tramway depuis la vallée de l'Ondaine pour se baigner, pratiquer le canotage ou assister à des tournois de joute.

### **Un site à fort potentiel : Les atouts de la localisation géographique**

- Le bassin nautique: la retenue de Grangent est le premier bassin en eau calme de 21 km depuis les sources de la Loire, et en site Natura 2000. Il est situé à proximité de la Loire courante et du Lignon.
- Un bassin de population de 530 000 habitants
- Un ponton modulable permet la pratique nautique quelque soit le niveau d'eau.
- Une réglementation de la navigation favorable à la pratique des sports nautiques doux (zone à vitesse limitée à 5 km/h)
- Capacités en espaces de stationnement
- Accès routier par la RD108

## II] L'association Union Sportive Vigie Mouette aujourd'hui

### **Fonctionnement par associations adhérentes à l'USVM:**

Chaque activité nautique est administrée par une association affiliée à la Fédération du sport concerné.

- Aviron Stéphanois : Présidente Christine Fournier, 60 licenciés en 2015
- Barque et Joute Le Pertuiset : Président Philippe Chétail, 44 licenciés en 2016
- Canoë-Kayak du Chambon Feugerolles : Co-présidents Pierre Mairesse-Hervé Rolland-Christophe Angeloz, 21 licenciés en 2015
- Yachting Club du Pertuiset St Paul (voile) : Président Philippe Chétail, 6 adhérents  
A noter que l'assemblée générale extraordinaire du lundi 20 juin 2016 a validé que l'YCP devienne une association membre de l'USVM.

### **Patrimoine**

L'USVM est propriétaire d'un terrain bâti de 3800 m<sup>2</sup> en bord de Loire avec un accès à la Loire régi par une convention EDF. Le bâti est composé d'un hangar à bateaux, d'une buvette avec licence IV, d'une terrasse et divers locaux. L'association dispose d'une habitation (« la ferme ») actuellement en location.

### **Moyens matériels de l'association**

#### Description de la flotte, propriété des associations:

Aviron: 32 bateaux (1 à 4 rameurs) d'initiations - perfectionnement - loisirs - compétition ; un bateau à moteur pour la sécurité et une remorque pour les déplacements extérieurs

Barque et Joutes: 2 barques, 2 bateaux de joute et deux remorques

Canoë-kayak: 60 bateaux : kayak d'initiation (sit on top), 2 kayaks de course en ligne, bateaux de descente, slalom, rivière, des canoës et une remorque pour les déplacements extérieurs.

Voile : six optimists, 5 voiliers , une dizaine de planches à voile, 1 bateau à moteur de sécurité dont l'état de fonctionnement reste à évaluer.

Ponton modulable permettant l'accès à la Loire en toutes saisons

## Moyens humains, mobilisation des bénévoles

Aviron : Permanences bi-hebdomadaires (mercredi et samedi) assurées toute l'année par des bénévoles dont 10 initiateurs, et 4 éducateurs.

Nombre d'heures bénévoles 2014 / 2015 : 520 heures pour l'encadrement sur l'eau + 80 heures stage d'été + 500 heures événementielles (rando aviron et fête nautique) + 50 heures entretien matériel + 200 h entretien base nautique + 150 h administratif

Kayak : 270 heures pour l'encadrement sur l'eau (jeudi en piscine d'octobre à juin, mardi d'avril à octobre, samedi de septembre à juin, accueil de groupe)

Entretien matériel : 50 heures

Entretien base nautique : 100 heures

Fête nautique : 80 heures

Barque : Barque santé : 66 heures (22 séances jeudi et samedi de juin à mi-septembre)

Barque compétition : 60 heures

Joutes : 70 heures pour 21 entraînements de mi-mai à mi-septembre (jeudi à 18h)

Entretien matériel : 20 heures

Entretien base : 250 heures

## Événementiels 2016

- Participation à l'opération « J'aime la Loire...propre », 1<sup>er</sup> samedi de mars
- Fin avril, Matinée interassociative
- Dernier dimanche de mai, 6<sup>ème</sup> Fête Nautique: Initiations nautiques gratuites Grand Public de canoë, barque, aviron, paddle, et démonstration de joutes
- 11 et 12 juin : 23<sup>ème</sup> Randonnée nautique des Gorges de la Loire: randonnée organisée par l'Aviron Stéphanois dans le cadre du Circuit Randon Aviron de la Fédération Française d'Aviron, cette année 204 participants venus de toute la France et même de Belgique
- Randonnées nautiques dans les autres clubs d'aviron français
- Participation à des compétitions régionales d'aviron
- Participation à des compétitions départementales de canoë-kayak
- 18 Juin : 1<sup>ère</sup> Guinguette dans le cadre de la fête de la musique avec repas en partenariat avec le comité des Fêtes et l'association culturelle Arsène de Saint Paul en Cornillon
- 16-17juillet : 1<sup>er</sup> Challenge de Joutes
- 10 Septembre : « Pelles-mêle » d'aviron : compétition amicale entre rameurs du club
- 11 Septembre : 1<sup>ère</sup> Randonnée canoë-kayak organisée dans les Gorges de la Loire ouverte à tous
- Diverses initiations : associations, cœur et santé de Firminy
- Location du site : club de rugby, entreprise, foyer hébergement du Mail à Firminy
- Mise à disposition du site pour le barbecue de la Vie Libre (association de prévention de l'alcoolisme)
- Déplacements extérieurs

## III] Les pistes d'évolution possibles pour permettre le développement des activités nautiques douces sur l'amont de la retenue de Grangent et la dynamisation de la base nautique de St Paul en Cornillon

### L'amélioration des conditions d'accueil et de stockage pour pérenniser la base nautique et permettre son développement

Les locaux actuels sont anciens, malgré les efforts des bénévoles, les conditions d'accueil des pratiquants ne sont pas attractives, manquant notablement de confort et de place de stockage en état.

Au-delà des dispositifs d'accès à l'eau (pontons, aménagements de berge), une base nautique repose sur les éléments suivants :

- Garage / hangar à bateau et matériel
- Espaces de vestiaires, sanitaires, entraînement
- Espace de vie.

Le besoin structurel pour le maintien et le développement des activités nautiques sur ce site est le suivant :

- Confortement structurel des hangars actuels (stockage matériel et bateau), comprenant obligatoirement l'étanchéité de la toiture terrasse (parking)
- Augmentation de l'espace de stockage de matériel, trop juste pour l'instant
- Aménagement de vestiaires, sanitaires, salle multi-usages dédiée à l'échauffement et à la préparation physique notamment
- Confortement de la salle d'accueil existante (bar, restauration)

A noter pour rappel que l'association dispose d'une licence IV.

Pour mémoire, le projet établi en 2013 par l'association USVM en partenariat avec la mairie de la commune, portant sur la reconstruction complète de la base nautique, estimé à 2 M€ environ, n'a pas permis d'identifier un porteur de projet, ni d'établir le plan de financement correspondant.

Suite à l'expertise d'un ingénieur structure / béton armé, en première analyse, il apparaît qu'un projet de travaux à moins de 500 000 €HT semble envisageable en repartant sur la structure des bâtiments existants.

**La cession possible, par l'USVM, de terrains et / ou immeubles nécessaires à toute réalisation de travaux de rénovation de la base,** ceci auprès de la structure capable techniquement, administrativement et financièrement de devenir le maître d'ouvrage qualifié pour assurer le projet des travaux de remise en état.

### **Vers une démarche de professionnalisation du fonctionnement et de l'encadrement**

L'encadrement des groupes et activités par un professionnel agréé avec un soutien bénévole en appui, le recours à un professionnel de l'encadrement sportif apparaît comme une obligation pour le développement des activités nautiques sportives, l'initiation à de nouveaux pratiquants

Un rapprochement avec la Société Publique Locale Loire Semène Loisirs est envisageable, cette structure disposant déjà de professionnels (mutualisation de moyens, partenariat...)

### **La mise en réseau du site avec un ensemble de partenaires**

- Avec les associations communales et locales, comme le comité des fêtes de St Paul en Cornillon
- Avec les partenaires touristiques locaux :
  - La Société Publique Locale Loire Semène, implantée à Aurec sur Loire pourrait compléter son offre touristique par des activités sportives nautiques praticables à l'année sur le site de l'US Vigie Mouette, le plan d'eau n'étant pas pérenne à l'année sur l'amont de la retenue (présence de courant en période de marnage)
  - Le gestionnaire du hameau des Echandes (80 couchages)
  - L'office de tourisme de Saint Etienne Métropole
- Avec les scolaires et centres aérés : l'USVM est la seule association du sud Loire à fédérer sur le même site les activités nautiques suivantes : aviron, barque, canoë-kayak et joute, voile.

### **Les ambitions**

- Initiation pour tout public des activités nautiques portées par les 4 associations de l'USVM
- Passer de 100 (actuellement) à plus de 300 licenciés à une fédération de sports nautiques
- Développer d'autres activités compatibles avec le site : rame traditionnelle, dragon boat, vélo sur l'eau, natation en eau libre, ...
- Organiser des compétitions
- Organiser des stages sur plusieurs jours : écoles, groupes, centres aérés, clubs sportifs, en partenariats avec les gîtes d'hébergement de groupes locaux (Aurec étapes, Les Echandes)
- Sensibiliser au respect du site, au cadre naturel protégé
- Locations diverses tout public

### **Les structures partenaires potentielles déjà recensées**

Depuis 2010, les contacts avec les partenaires institutionnels ont permis de recueillir le soutien possible :

- Des fédérations sportives régionales de l'aviron, du canoë-kayak, et de barque et joute
- De l'Etat (DDCS et DRJSCS)
- Du Conseil Régional
- Du Conseil Départemental
- De la commune de St Paul en Cornillon : L'USVM fait partie aujourd'hui du patrimoine de la commune de St Paul en Cornillon et à ce titre, la commune a toujours soutenu l'association.

## **CONCLUSION**

L'association Union Sportive Vigie Mouette est une association plus que centenaire.

**Les locaux qui lui permettent d'exercer ses activités nécessitent aujourd'hui des travaux de remise en état pour maintenir les activités développées, rendre ces locaux plus accueillants et confortables, et pour permettre le développement de nouvelles activités.**

Actuellement, l'association composée exclusivement de bénévoles peut subvenir à ses besoins de fonctionnement (fluides, matériel, menu-entretien des locaux, taxe foncière, assurances) grâce à ses propres recettes et les aides financières sous forme de subventions.

**Mais, l'association propriétaire du site n'a pas la capacité financière pour une rénovation nécessaire et indispensable du site.**

Le manque de professionnalisation de l'encadrement est également un frein aujourd'hui au redéveloppement des activités sportives nautiques douces sur St Paul en Cornillon.

**Malgré un cadre géographique et naturel à très fort potentiel,  
sans locaux adaptés, pas d'attractivité.  
Sans attractivité, peu de nouveaux adhérents, et peu de développement.**

L'USVM a, au cours des dernières années, cassé ce cercle vicieux en réussissant un premier exploit, celui de regonfler ses effectifs par un appui conséquent de nouveaux bénévoles.

Les sports de pleine nature, et les sports nautiques doux en particulier, sont dans l'air du temps.

La ville de St Etienne et ses alentours (530 000 habitants) ne disposent pas d'équipement dédié à la pratique de l'aviron, de la barque, de la joute et du canoë-kayak dans les Gorges de la Loire. Le plan d'eau de Grangent est sous-exploité, malgré un potentiel reconnu de tous. La commission régionale des sports nautiques du CROS a inscrit le projet Vigie Mouette comme site prioritaire à développer dans le cadre de son schéma de cohérence territoriale pour l'aviron et le kayak.

Le présent rapport a pour objet de sensibiliser les possibles partenaires, maîtres d'ouvrages locaux notamment, susceptibles de pouvoir prendre en main ce projet de rénovation de la base nautique de St Paul en Cornillon, et en premier lieu la mairie de St Paul en Cornillon, partenaire de toujours de l'USVM.

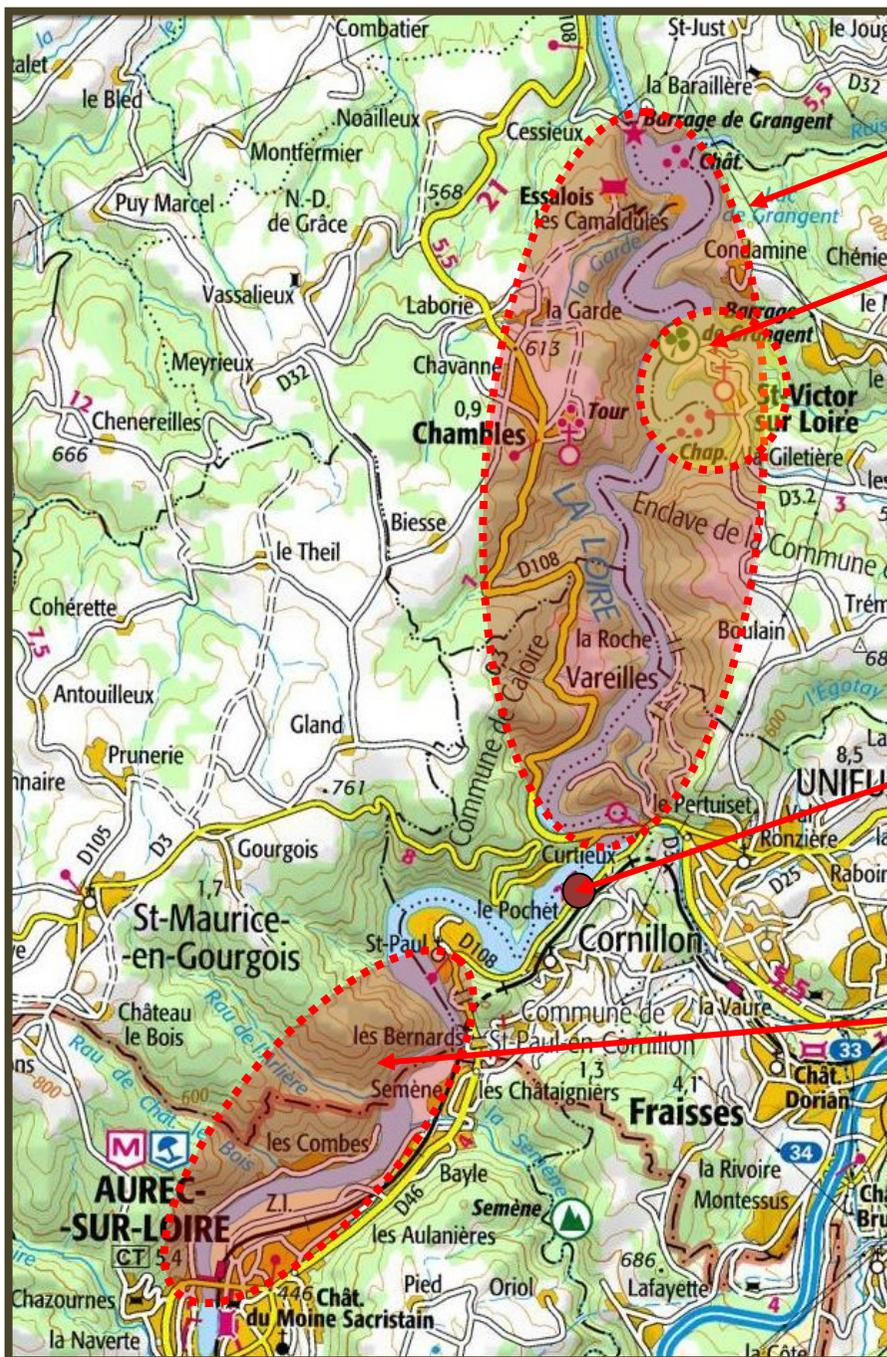
Il s'agit ainsi d'établir un cadre aux discussions avec les élus locaux pour aboutir à un projet réalisable et définir les moyens pour envisager sa concrétisation, en investissement comme en fonctionnement.

### Les intérêts sont multiples :

- L'attractivité touristique d'un plan d'eau comme celui de Grangent est sous exploitée. Les Gorges de la Loire sont fléchées comme nouvelle destination touristique à développer dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature 2014 – 2020.  
Un projet dynamique réinventant les activités sur la base nautique de St Paul en Cornillon est de nature à générer des retombées en termes d'économie touristique
- La pratique sportive de pleine nature, fleuron du tourisme local, est en vogue.
- L'offre sportive de la base Vigie Mouette est atypique et fédérative sur le secteur (aviron, barque, joute, canoë-kayak et voile.)
- Cet emplacement est adapté (plan d'eau pérenne sur l'année) et facilement accessible (proximité de la RN88 et gare SNCF, desserte par une RD).

L'Union Sportive Vigie-Mouette tient à la disposition des structures intéressées l'ensemble des documents complémentaires à sa disposition pour compléter les éléments synthétiques ici rapportés, parmi lesquels :

- *Projet : Aménagement d'une base de sports nautiques, US Vigie Mouette – Avril 2002*
- *Projet Base Nautique Union Sportive Vigie-Mouette – Juin 2013*
- *Lettres de soutien Aviron Rhône-Alpes, Aviron comité départemental, Ligue Rhône-Alpes de joute et sauvetage nautique, comité départemental Loire de canoë-kayak*
- *Compte rendu des commissions nautiques du Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes, identifiant le site de la vigie-mouette comme site prioritaire en Rhône-Alpes, département Loire*
- *Compte rendu de la réunion des partenaires et financeurs potentiels d'un projet de rénovation de la base nautique vigie-mouette, en date du 16 juin 2015, à laquelle ont participé 42 participants représentant les mouvements sportifs affiliés à une fédération française, les associations locales, des collectivités locales (communes, communauté d'agglomération) le Département de la Loire, la Région Rhône-Alpes, des représentants de l'Etat, EDF.*

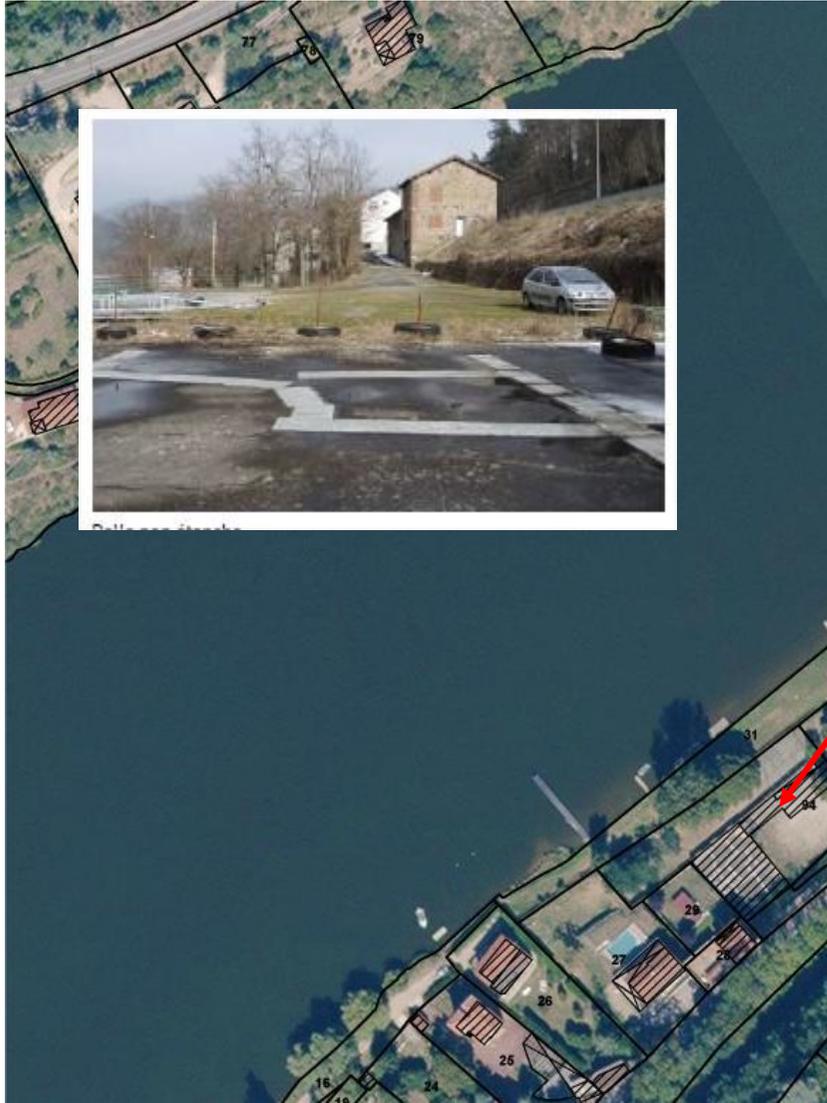


*Cœur du site classé des Gorges de la Loire – Accès à l'eau contraint.*

*Site de St Victor sur Loire : fréquentation estivale saturée, orientations touristiques déjà définies.*

*Implantation base nautique de St Paul en Cornillon / US Vigie Mouette  
Bassin linéaire sur plus d'1km  
Absence de courant quel que soit le niveau*

*Amont de la retenue : la baisse du plan d'eau entre le 15/09 et le 01/06 entraîne la formation de courants à certains endroits. Aviron, barque et joute impraticable 9 mois de l'année.*



*Sanitaires, salle et vestiaires actuels  
A rénover*

